



## Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN)

### Outil d'auto-évaluation à usage régional



Les Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN) comprennent :

#### LIGNE DIRECTRICE 1

##### ÉTABLIR UN NOUVEAU WEN

#### LIGNE DIRECTRICE 2

##### RENFORCER UN WEN EXISTANT



Des réseaux de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ont été mis en place à travers le monde, quoique dotés d'un degré de formalisme et d'organisation variable. Généralement englobés sous le terme de « réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages » (WEN, Wildlife Enforcement Networks), ceux-ci peuvent être amenés à jouer un rôle de premier plan en permettant aux différents acteurs de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages de coopérer et de collaborer plus efficacement.

Outil destiné à soutenir la création de nouveaux WEN ou à renforcer les WEN existants aux niveaux régional et sous-régional, **les Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN)** exposent les principales considérations à prendre en compte lors de l'établissement d'un nouveau WEN et proposent à tout WEN existant un dispositif d'auto-évaluation pour l'aider à estimer son degré de maturité et/ou sa performance opérationnelle et à identifier les domaines qui pourraient faire l'objet d'améliorations.

Les Lignes directrices donnent une vue globale de ce à quoi ressemblerait un WEN performant à l'aune des cinq catégories suivantes : « membres », « gouvernance », « finances », « appuis » et « réalisations concrètes ».

**Cet outil d'auto-évaluation est organisé en deux parties :**

**La Ligne directrice 1** *Établir un nouveau WEN* expose, sous la forme d'une liste de contrôle, les principales considérations à prendre en compte lors de l'établissement d'un nouveau WEN, en y associant des actions, des conseils et des suggestions pour répondre à la question « Comment procéder ? ».

**La Ligne directrice 2** *Renforcer un WEN existant* propose une matrice d'évaluation qui permet à un WEN de mesurer ses progrès, son degré de maturité et le niveau de ses capacités. Elle présente également les mesures à prendre pour le développer davantage.

**Consulter les Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN)**

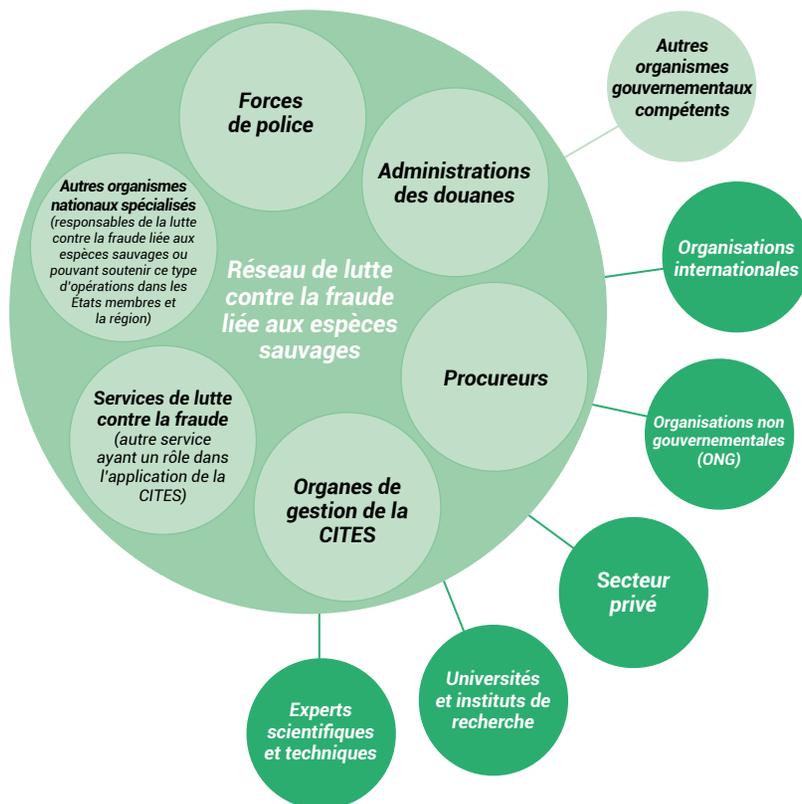
Les Lignes directrices sont disponibles en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#) à l'adresse suivante : <https://cites.org/eng/prog/iccwc/tools.php>.

## Quels sont les objectifs principaux que se fixent les WEN bien établis ?

Parmi leurs objectifs principaux, les WEN s'attachent à :

- renforcer la coopération entre les organismes responsables de la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages ;
- faciliter des approches régionales standardisées ;
- soutenir et encourager la coordination des efforts et la participation des États membres lors des opérations de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ;
- partager les expériences, les compétences et les informations ;
- échanger des renseignements ainsi que des données relatives aux risques ;
- appuyer le travail de renforcement des capacités ;
- s'assurer que l'ensemble des actions, produits et réalisations concrètes du WEN ont pour objectif de lutter plus efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

## Vue d'ensemble du concept des WEN

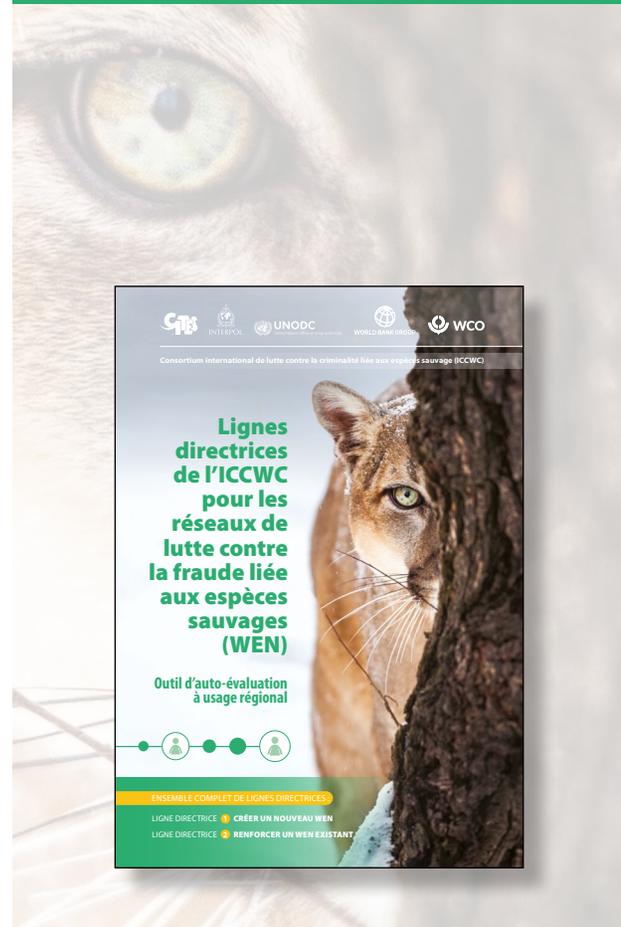


## Demande de soutien

Les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages et leurs États membres sont invités à s'inspirer des Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN). Les demandes de soutien pour leur mise en œuvre doivent être adressées au Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



## Lignes directrices de l'ICCWC pour les Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN)



## CONTACT INFORMATION:

### SECRÉTARIAT CITES

Palais des Nations  
Avenue de la Paix 8-14,  
1211 Genève 10,  
Suisse  
Email: [info@cites.org](mailto:info@cites.org)



2107085 (F)



Cette publication a été financée par une subvention du Département d'État des États-Unis d'Amérique. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Département d'État des États-Unis.